

**Compte-rendu de la réunion publique sur le projet de rénovation des Halles.
Jeudi 26 juin 2003.
Auditorium du Forum des Images**

Répondaient aux questions du public :

Monsieur Bertrand Delanoë, maire de Paris

Monsieur Jean-Pierre Caffet, adjoint au maire chargé de l'urbanisme et de l'architecture

Monsieur Jean-François Legaret, maire du 1^{er} arrondissement.

Monsieur Alain Le Garrec, conseiller de Paris et président de la SEM Centre

Monsieur Serge Federbusch, directeur général de la SEM Centre

Madame Marguerite des Cars, vice-présidente d'Espace Expansion

Monsieur Serge Dassonville, délégué général de la RATP

Salle de 600 personnes, comble.

D) Interventions des élus.

Première intervention de Bertrand Delanoë, Maire de Paris :

Bertrand Delanoë affirme son ambition pour le quartier des Halles et précise que ce projet de réaménagement ne pourra se faire qu'en tenant compte du point de vue des riverains. Les habitants de ce quartier expriment à la fois un certain nombre de difficultés, et de souhaits de changements vis-à-vis des Halles.

Bertrand Delanoë rappelle les réalités fortes du cœur de Paris que représente le quartier des Halles :

- **un nœud de transports** considérable, décisif pour l'agglomération parisienne et pour la région Ile-de-France. C'est pourquoi la RATP est un partenaire dans l'élaboration de l'avenir de ce quartier ;
- **une réalité économique** faite de succès et de dysfonctionnements. Le Maire rappelle qu'Unibail est aussi partenaire du projet et que la cohabitation entre le Forum des Halles et le commerce de proximité est l'un des enjeux du projet ;
- **réalités culturelles** dont certaines, notamment le Forum des Images, sont une grande réussite mais qui à l'avenir doivent influencer plus encore l'âme du quartier. Bertrand Delanoë indique que d'autres projets culturels peuvent irriguer le quartier des Halles et confirme que la bibliothèque du cinéma sera réalisée dans le cadre de la mandature.

Bertrand Delanoë rappelle que la SEM Centre a confié à quatre équipes d'architectes et de paysagistes des marchés d'études. Le moment est celui de la **créativité** et donc aussi celui de la **concertation avec les citoyens**. Bertrand Delanoë distingue des **réponses de court terme** à apporter aux dysfonctionnements du quartier (en termes de propreté, de sécurité, d'accès, et de qualité des équipements publics) et des **solutions à moyen terme** qui seront proposées dans le cadre des études de définition pilotées par la SEM Centre. Il souligne l'importance de la piscine des Halles qui devrait être non seulement préservée mais encore soignée.

Bertrand Delanoë indique que le projet sur le quartier des Halles devra faire preuve d'innovation mais aussi de pragmatisme. **La phase de travaux**, notamment en ce qui concerne le jardin, devra à ce titre être exemplaire, afin de rassurer les habitants sur les inconvénients du chantier. Il ne sera pas fait table rase de l'existant aux Halles. En conclusion, Bertrand Delanoë affirme que ce sont des résultats progressifs qui donneront confiance aux citoyens dans l'avenir de ce quartier et dans l'investissement de la puissance publique municipale pour le cœur de Paris. Il précise que bien que l'on soit seulement au stade des études, le quartier des Halles bénéficiera de crédits d'investissements dans la mandature, en sa qualité de priorité de la municipalité.

Intervention de Jean-François Legaret, Maire du 1^{er} arrondissement

Jean-François Legaret affirme son enthousiasme à l'égard du projet de réaménagement des Halles et rappelle qu'il s'agit du centre de Paris, d'un site extraordinaire et d'une densité d'activités tout à fait incroyable. Il est temps de réfléchir à l'avenir d'un quartier conçu il y a plus de trente ans. Jean-François Legaret souligne les imperfections architecturales du site mais rappelle qu'un équilibre entre innovation et pragmatisme est nécessaire, parce que l'ampleur du chantier des années 70 est encore présente à la mémoire des habitants du quartier.

Jean-François Legaret souligne l'importance de réfléchir ensemble, avec les habitants, les conseils de quartier, etc. Il rappelle que le conseil d'arrondissement a fait des propositions, dont celle de lancer une étude complémentaire sur le rôle de la voirie souterraine des Halles. Jean-François Legaret considère qu'il s'agit d'une conception datée à repenser aujourd'hui au regard de l'objectif du Maire de Paris, objectif qu'il partage, de diminuer la pression de l'automobile dans le centre de Paris. Jean-François Legaret conclut sur l'importance de la concertation et indique qu'il n'a aucune objection sur la façon dont celle-ci a été engagée sur le projet des Halles.

Intervention de Monsieur Le Garrec, conseiller de Paris :

Alain Le Garrec remercie le public pour sa présence et les associations qui ont déjà commencé la concertation et travaillé dans la perspective du projet. Il donne la parole à la salle.

II) Première salve de questions

Thème 1 : Nuisances et dysfonctionnements :

- **Le bruit** . Les nuisances sonores proviennent essentiellement des équipes de nettoyage urbain, du ramassage des poubelles, des livraisons (3 remarques). Deux problèmes spécifiques ont été évoqués :
 - Celui des manifestations continues Place des Innocents.
 - Celui du débouché du tunnel, rue Mondétour.
- Hygiène publique et **propreté**. Plusieurs questions et remarques sur ce point. C'est un enjeu majeur dans l'ensemble du quartier, à l'exception de la rue Montorgueil, qui jouirait d'un statut d'exception. La responsabilité des fast-foods est affirmée. La puissance publique devrait faire appliquer les normes sur l'hygiène et le traitement des déchets.
- La **Fontaine des Innocents** se dégrade. Une étude est-elle envisagée ?
- **Architecture et esthétique** : le tout plastique est démodé.
- Comment faire disparaître la « **verruie** » du **Novotel Orion**, en particulier la façade Nord, particulièrement laide et qui fait face au jardin ?
- **Nuisances liées aux travaux**. Certains riverains souhaitent qu'on les convainque de la nécessité de faire des travaux de grande ampleur dans le quartier des Halles et veulent qu'on « **les fasse rêver** ».
- Problèmes de **sécurité**. La Police ne se déplacerait pas volontiers. Quelqu'un a proposé de fermer le jardin la nuit, à l'exception de l'allée centrale, pour limiter l'insécurité et le trafic de drogue. Le public a manifestement désapprouvé cette proposition. La plupart des interventions et témoignages réfutent cette idée selon laquelle le quartier des Halles ne serait pas sûr. Plusieurs personnes ont affirmé n'avoir jamais été agressé. Les dealers, quoique leur présence ne soit pas appréciée parce que stigmatisante, ne seraient pas un facteur d'insécurité (existence d'un « gentleman agreement »).
- De nombreuses remarques sur le **bonheur d'habiter ce quartier** et sur la nécessité de préserver sa diversité culturelle et sa mixité sociale.

Seconde intervention de Bertrand Delanoë

Bertrand Delanoë se félicite de l'attachement des habitants à leur quartier mais souligne aussi le malaise identitaire des Halles depuis leur rénovation dans les années 70. Il rappelle que s'ouvre le processus de concertation qui est et sera le lieu de l'expression de points de vue contradictoires. Il faut que ces appréciations mûrissent les analyses au cours du débat qui s'ouvre aujourd'hui.

Le travail sera lourd, y compris s'il s'agit de travailler dans la dentelle, de recoudre. Le projet devra en effet tenir compte de toutes les composantes du quartier.

A la remarque d'un intervenant du public concernant les nuisances liées aux équipes de nettoyage urbain et au ramassage des ordures, Bertrand Delanoë répond que quelles que soient ces nuisances qu'il déplore, le nettoyage reste une priorité de la municipalité et particulièrement dans un quartier aussi fréquenté que les Halles. Tous les quartiers de Paris où il y a une grande vitalité, et où beaucoup de gens se déplacent (touristes, riverains, habitants de banlieue), sont au petit matin extrêmement sales.

Mais Bertrand Delanoë reconnaît que la vitalité d'un quartier ne peut avoir lieu tous les jours au même endroit et indique qu'il faut savoir trouver dans un quartier comme les Halles un certain équilibre. Ainsi la place des Innocents ne peut être le lieu permanent de manifestations en tous genres.

Bertrand Delanoë confirme que la municipalité est responsable devant les citoyens mais affirme qu'il serait irresponsable de ne pas associer la RATP et Unibail au processus de réflexion sur l'avenir du quartier des Halles. Ce serait une erreur complète d'ignorer la présence du nœud de transports de toute l'Ile-de-France et du centre d'activités économiques. Il réaffirme que vouloir des activités culturelles et des équipements publics, à la place des activités économiques, c'est tuer un

quartier. La question du chômage à Paris est importante. Bertrand Delanoë souligne que seule une ville vivante qui ne soit pas une ville musée, mais où il y ait des jeunes et toutes les catégories sociales, doit être une ville où il y a du travail. Il rappelle que la municipalité défend l'idée de la mixité des fonctions dans la ville.

La convention qui lie la Ville de Paris à la Société du Forum des Halles de Paris pour le bail du centre commercial s'achèvera en 2055. Bertrand Delanoë note qu'il n'aurait jamais passé une convention pour une durée aussi longue.

Bertrand Delanoë invite les habitants des Halles à s'associer au projet de marché alimentaire aux Halles, sur le modèle de ceux inaugurés place du marché Saint-Honoré et place Baudoyer. Un tel projet aurait une vraie puissance symbolique.

Bertrand Delanoë rappelle que le jardin des Halles est au cœur de ce que l'on veut réinventer progressivement.

Enfin, Bertrand Delanoë souligne l'importance d'une méthode de démocratie participative. Tous les points de vue doivent s'exprimer et ce débat permettra de créer un sentiment d'appropriation qui est pour le moment intuitif et sentimental. Il souhaite qu'il se mue en un sentiment d'appropriation urbain d'une population.

Seconde intervention de Monsieur Legaret :

Jean-François Legaret est frappé des interventions, parmi lesquelles aucune ne dise que ce quartier est abominable, affreux ou épouvantable. Il souligne l'importance des questions de maintenance, de propreté, de sécurité. Il y a besoin d'avoir une autre approche sur le respect du quartier dès à présent.

Jean-François Legaret rappelle que le Conseil d'arrondissement a fait des propositions sur la Fontaine des Innocents. Il y avait autrefois un jardin qui a été supprimé. Le Conseil de quartier suggère de faire renaître le square des Innocents.

II) Deuxième salve de questions

- Statut des engins motorisés dans un quartier piétonnier. Les **deux roues**, notamment, sont facteurs de nuisances. Le quartier se serait transformé en vaste parking pour deux-roues.
- La **centrale thermique** : La centrale thermique n'est pas aux normes. C'est un enjeu de santé public (asthme). Que compte faire la municipalité pour obliger les gestionnaires à mettre cette usine aux normes ?

Jean-Pierre Caffet confirme que c'est une centrale qui n'est plus aux normes depuis de nombreuses années et sur laquelle travaille la Ville de Paris. Il y a des problèmes à affronter, de mise aux normes, techniquement compliquées et dont le coût est extrêmement élevé. Jean-Pierre Caffet indique qu'un calendrier précis des interventions sur la centrale thermique sera mis au point afin que l'ensemble des travaux nécessaires soit réalisé d'ici la fin de la mandature.

Monsieur Jean-François Legaret ajoute que la centrale alimente le Forum et également le musée du Louvre.

Thème 2 : La concertation

Les **différentes phases de la concertation** ainsi que les quatre équipes en lice ont été présentées par Serge Federbusch et Alain Le Garrec. Suite à cette présentation, différentes questions ont été soulevées, sur les thèmes suivants :

- La durée de la concertation : Le travail collectif des équipes paraît extrêmement court pour un projet de cette ampleur.

Jean-Pierre Caffet répond que son expérience sur les différents marchés de définition passés à Paris depuis 15 ans et ceux d'ores et déjà lancés lors de la mandature (Batignolles par exemple) lui a montré qu'en deux mois on peut obtenir des résultats de qualité. Et sur les Halles, la qualité des équipes retenues devrait amener un résultat satisfaisant. Il rappelle que ces équipes ont toutes une connaissance approfondie du quartier dans son ensemble (le jardin, le plan de circulation etc.) et ont toutes eu une réflexion de qualité sur la question de la rénovation des Halles. Ce fut un critère important lors de la sélection des équipes.

- Sur le degré d'ouverture de la concertation et la période retenue : Si on parle de procédure participative, c'est à dire non restreinte aux seules associations mais étendue aux autres habitants, la procédure choisie paraît plutôt fermée. La période juillet-août n'est pas forcément très pertinente.

Jean-Pierre Caffet répond que le mois d'août n'est pas nécessairement le plus propice à la concertation. Il souhaite néanmoins que ces équipes soient le plus ouvertes possible à la discussion avec les associations et le conseil de quartier. Il affirme que toutes les contributions, orales et écrites, des conseils de quartier et des riverains seront prises en compte afin que les équipes puissent travailler avec le panel de connaissances le plus précis possible.

- **L'APUR** sera-t-elle associée au projet de rénovation ?

Alain Le Garrec répond que l'APUR a déjà participé à certains travaux et est associé aux études de définition.

- Y aura-t-il une collaboration avec la **Préfecture de Police** dans le projet de rénovation des Halles ? Pourquoi n'y a-t-il pas de représentant de la Préfecture de Police à la réunion ?

Alain Le Garrec répond que le commissaire Novaro était présent en début de réunion et que la concertation est engagée avec le commissaire de police et avec la Préfecture de police. La BSPP, c'est-à-dire les pompiers, et toutes les institutions de « sécurité », sont associées au processus de réflexion sur le quartier, étant donnée la configuration du Forum avec la gare RER en dessous et la galerie commerciale au dessus.

- Quelle place pour la **contribution des riverains individuels** ? Y aura-t-il des enquêtes d'utilité publique ?

Alain Le Garrec répond que les riverains seront associés sur la totalité du déroulement de la réflexion. Il rappelle toutefois que ce quartier compte 7000 habitants et que c'est un endroit où passe la moitié de l'Ile-de-France. Il serait déraisonnable de faire croire aux habitants du quartier des Halles qu'ils auront la totale responsabilité de ce qui se passe ici. Il souligne qu'il serait une erreur de croire que ce quartier n'appartient qu'à ces riverains.

- A quoi bon lancer de nouvelles études et un nouveau concours ? Depuis 40 ans, de nombreuses études ont été réalisées, de nombreux projets proposés. Pourquoi ne pas se contenter d'opérer une synthèse harmonieuse de ces différents projets ?

Alain Le Garrec répond qu'il n'y a plus aujourd'hui le « trou des Halles ». Des bâtiments ont été construits, une vie existe, des commerces se sont installés depuis plus de 20 ans. Il indique que les équipes connaissent tous ces projets formulés depuis 40 ans et ils iront sans doute puiser dans ces cartons. Mais les Halles de Baltard ne reviendront pas.

Thème 3 : le projet

- Sur quel **périmètre** les équipes vont-elles travailler ?

Jean-Pierre Caffet répond que le périmètre est un quadrilatère délimité par le boulevard de Sébastopol, la rue de Rivoli, la rue du Louvre et la rue Etienne Marcel. C'est donc un périmètre qui dépasse largement le seul Forum des Halles et qui inclut bien évidemment la rue Saint-Denis. Il est évidemment hors de question de ne pas traiter ce problème.

Thème 4 : Les équipements publics et le jardin

- Les **bancs** servent à la fois à se reposer, dans un quartier piétonnier et ils sont symboles de gratuité. Dans cette question des bancs et **toilettes** réside un double enjeu : enjeu de confort et concernant l'identité que l'on compte donner au quartier.
- L'avenir de la **Bourse de commerce**. Elle appartient à la CCIP mais la Mairie de Paris ne pourrait-elle pas signer une convention avec la Chambre de Commerce pour trouver une nouvelle affectation à cet espace ? Différentes propositions ont été exprimées dans le public : y loger des conservatoires avec un espace où les jeunes du quartier pourraient montrer à tous leur talent. Y installer un marché alimentaire couvert.

Jean Pierre Caffet répond que la Bourse de Commerce, peut faire l'objet d'un projet d'étude, étant entendu qu'il appartient à la CCIP qui y a ses bureaux. C'est donc un lieu d'activité. Jean-Pierre Caffet doute qu'il faille en faire autre chose qu'un lieu d'activité économique du quartier. En outre, il faudrait trouver un lieu de remplacement pour transférer les bureaux situés à l'heure actuelle dans le bâtiment.

- Le problème de **l'Hôtel Dieu**. Il est question de le supprimer. Or il dessert 8000 habitants et la moitié de la population parisienne (qui traverse les Halles). Que pouvez-vous faire pour empêcher sa fermeture ?

Jean-Pierre Caffet répond que l'Hôtel Dieu n'est pas de la responsabilité de la Ville de Paris mais de celle de l'Assistance Publique. Il indique que certains hôpitaux pourraient être fermés. Mais pour l'instant la question pour l'Hôtel Dieu ne se pose pas.

- Quels équipements proposez-vous ?

Alain Le Garrec retourne la question et indique que c'est aussi aux citoyens de proposer des éléments dans le cadre de la concertation. Il ajoute que dans les équipes de marchés de définition, il y a des programmistes. Ce sont des gens qui doivent réfléchir aux besoins locaux et, à partir des équipements actuels, faire des propositions. Ils tiennent compte de la surface disponible pour proposer des réponses sur la manière d'opérer ces améliorations. Il indique qu'il n'y a pas de réponse pour le moment et que c'est d'ailleurs toute l'essence des études de définition.

- Après les travaux, y aura-t-il plus ou moins **d'espaces verts** ?

Alain Le Garrec répond qu'après les travaux, il n'y aura pas un mètre carré d'espaces verts en moins. Peut-être qu'il y en aura plus.

- Les **arbres** durant les travaux : quelles mesures protectrices seront prises ?

Alain Le Garrec répond que les arbres existants seront conservés dans la mesure du possible. Il précise néanmoins qu'il faut pas tomber dans l'erreur qui consiste à dire : « changeons tout mais surtout qu'on ne touche à rien ».

- Pour les **jeunes de 16 à 25 ans**, qu'est-ce qui est prévu ? Le Conseil local des jeunes réclame notamment la création d'une piste de skate-board dans le jardin.

Jean-François Legaret répond que le parc n'est pas Central Park. Il représente une superficie réduite sur laquelle doivent cohabiter un grand nombre d'usages. L'un des objectifs évidents des équipes sera d'anticiper, pour mieux les gérer par la suite, les conflits qui pourraient exister entre les différentes vocations du jardin.

- construire un **forum à l'antique dans la verdure**, qui réunirait les citoyens et permettrait l'expression artistique et le partage des idées. Faire un pendant au forum commercial qui serait un forum des idées et de la culture. Est-ce que ce peut-être un objectif culturel intégré dans le programme ?

Alain Le Garrec répond que c'est envisageable.

- L'**accueil**, notamment la garde des **enfants**, ceux des riverains et des gens de passage.
- Manque de **grandes bibliothèques** (queue devant la Bpi).
- tout le **petit mobilier urbain** manque d'élégance, en partie du fait du plan Vigipirate. Par exemple, les poubelles qui consistent en un simple sac en plastique vert sont hideuses. Ne pourrait-on pas améliorer l'esthétique de tous ces détails, importants en termes d'image ?
- **Foyer pour SDF** : pourrait-on intégrer dans le projet un lieu d'accueil pour les sans abris ? Il faudrait qu'il soit limité, pour que les Halles ne deviennent pas une pompe aspirante pour les sans-abri des autres quartiers de Paris.

Alain Le Garrec répond que la question est actuellement étudiée. De nombreuses personnes dans ce quartier sont en situation d'extrême difficulté. Mais il n'est pas simple de créer des équipements comme un centre d'accueil dans Paris parce qu'il faut toujours faire face aux réticences des riverains.

Jean-François Legaret déclare ne pas être fondamentalement en désaccord avec ce qui vient d'être dit. Le problème de l'afflux, le surnombre des SDF dans le quartier des Halles est réel. Il rappelle que de nombreuses associations existent, notamment Emmaüs, La Clairière, Aux captifs la libération, la Soupe Saint-Eustache. Comme Maire du premier arrondissement, Monsieur Legaret s'accorde sur le fait qu'il faut discuter de la question avec les riverains parce que ce phénomène pose des problèmes d'hygiène publique, de sécurité, d'humanité, tout en rappelant qu'il ne faut pas partir du principe que les riverains ne veulent pas en parler.

Thème 5 : Activité économique et commerce

- Que compte faire la municipalité concrètement pour le petit commerce et l'artisanat dans le quartier des Halles ?
- Le commerce, en particulier la question du **commerce alimentaire** : les prix alimentaires ont fortement augmenté dans le quartier. Les riverains connaissent des difficultés d'approvisionnement. Pourquoi ne pas créer un nouveau marché alimentaire aux Halles ?

Jean-François. Legaret répond qu'il y a pénurie de commerces alimentaires dans tout le premier arrondissement et indique que le conseil d'arrondissement est demandeur de la création d'un marché dans le secteur des Halles.

- **Travail**, activité et développement de l'**artisanat**, notamment comment aider les jeunes et moins jeunes créateurs de mode.

Marguerite des Cars répond que le Forum des Halles accueille 45 créateurs de mode.

- Y aura-t-il **expansion des surfaces commerciales** au sein du Forum ? Quels sont les souhaits d'Unibail sur ce point ?

Marguerite des Cars confirme les manques exprimés par les visiteurs. L'extension de la surface commerciale fait partie des souhaits d'Unibail parce que tous les espaces sont occupés. Il n'y a pas d'effet de vacance et même les zones actuellement en restructuration ont déjà leurs occupants (elle donne comme exemple la création du troisième niveau de la FNAC). Marguerite des Cars indique que la demande de bornes d'accueil et de toilettes est prise en compte par le Forum des Halles et que des équipements de ce type ont été installés. Elle précise qu'en matière d'espace de repos, le Forum des Halles met au point un mobilier qui pourra s'intégrer dans différents espaces du Forum. Marguerite des Cars affirme qu'Unibail souhaite installer à chaque niveau du Forum des kiosques d'accueil.

Concernant le commerce alimentaire, Marguerite des Cars rappelle qu'à l'origine de la construction du Forum des Halles, il avait été demandé de ne pas mettre de commerce de proximité ni de commerce alimentaire pour ne pas faire concurrence à ceux qui étaient implantés en surface. C'est la raison pour laquelle il n'y en a pas. Elle précise que la situation peut évoluer et qu'Unibail en est très désireux.

- La **gestion du Forum** : un nouveau gérant pour le Forum des Halles ?

Alain Le Garrec répond que la convention passée avec la Ville de Paris court jusqu'en 2050-2055.

Thème 6 : Transports et circulation

- Les Halles sont un nœud de circulation : la rénovation des Halles représente un enjeu qui transcende le simple quartier. Deux interventions dans le public montrent que les riverains en sont conscients.
- Question sur les transports en commun et les modes doux : si des **décisions** devaient être prises, seraient-elles **élargies** à l'ensemble des **arrondissements centraux** ?

Jean-Pierre Caffet répond que le périmètre a été défini mais qu'il faut nécessairement que les interventions prévues dans le projet devront être en cohérence avec le tissu urbain qui l'entoure.

Il faut donc être extrêmement attentif aux conséquences des décisions qui seront prises dans le périmètre. Il donne l'exemple de la fermeture d'une rue à la circulation qui peut avoir des effets de report de charge.

Jean-François Legaret ajoute que dans le comité de pilotage du projet d'aménagement du quartier des Halles, la question des transports est traitée en commun avec les maires des 4 premiers arrondissements.

- Le manque de **station de taxis** dans le quartier des Halles est souligné.

Intervention de Serge Dassonville, Délégué général, RATP

Pour la RATP, la rénovation des Halles représente un projet très important parce que la gare des Halles est à la fois une pompe aspirante et refoulante et il semble que ce soit le refoulant qui pose le plus problème. Il indique que le pôle d'échange de Châtelet-les Halles doit être mis à niveau. Pour la RATP, c'est un projet qui ne peut pas être conçu par la seule régie mais avec la Ville de Paris et bien évidemment avec le quartier. Serge Dassonville indique que les marchés de définition intègrent les espaces de transport. Il indique que pour la RATP, ce n'est pas un projet de modernisation simple mais un projet qui porte une certaine ambition.

Serge Dassonville rappelle que la RATP s'est engagée depuis des années dans une démarche avec les collectivités locales, avec les municipalités, dans une réflexion sur l'aménagement de ses gares et de la périphérie de ses gares. Il ajoute que l'autre politique de la RATP qui va être prise en compte est celle de service, qui comprend par exemple l'animation des espaces, et à travers cette activité la sécurité dans le réseau.

Serge Dassonville précise que le véritable enjeu est qu'en plein cœur de Paris, on trouve une gare qui est la plus grande du réseau et qui est cachée. C'est quelque chose de très paradoxal. C'est parfois difficile pour les clients parce que lorsqu'ils ne sont pas familiers du quartier, il ne leur est pas facile de trouver la gare RER.

Conclusion

Serge Federbusch conclue que les questions ont été riches et nombreuses, les réponses aussi. C'est une première étape. Après cette première étape, le projet va vivre, continuer. Il rappelle l'ouverture de l'exposition « Les Halles : voyage au centre de Paris ».